

08 nov 2016 -17:01

La Douane lutte contre la contrefaçon : gare aux cadeaux empoisonnés!

Les achats de cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année vont bientôt démarrer. Que ce soient des présents pour la Saint-Nicolas ou pour la Noël, les consommateurs belges sont aussi à la recherche de bonnes affaires – qui s'avèrent parfois être des contrefaçons avec des dangers pour la santé pouvant être mortels.

L'offre dans les magasins, sur les marchés ou sur Internet va se faire pléthorique. Alors que les médias, la Douane et la Fondation NANAC (Non à la Contrefaçon et à la Piraterie) s'appliquent dans notre pays à avertir les consommateurs sur les dangers pour la santé de nombreux produits contrefaits, le succès du commerce en ligne rend parfois difficile de ne pas tomber dans le piège d'offres étrangères trompeuses, qui fournissent en réalité de la contrefaçon. Cela concerne des biens tels que les jouets, les cosmétiques, les appareils électroniques, les équipements sportifs ou même les aliments et les boissons.

C'est un rôle important de l'Administration des Douanes que d'effectuer un contrôle lors de l'arrivée des colis dans notre pays, et de retirer du marché les produits contrefaits. Il s'agit là non seulement de protéger l'intérêt des détenteurs de droits de propriété intellectuelle et des rentrées fiscales du pays, mais aussi et avant tout de protéger les consommateurs contre les risques liés à la qualité hasardeuse inhérentes à ces produits contrefaits qui ne respectent aucune norme de santé, de protection de l'environnement ou de protection des travailleurs.

Afin de mettre des images sur la manière dont l'Administration des Douanes remplit cette mission, la presse a été conviée à une visite exceptionnelle du dispositif de contrôle et de saisie à l'aéroport de Bierset, et à une visite permettant de mieux comprendre la manière dont il prend place. Le Ministre des Finances et de la Lutte contre la Fraude Fiscale Johan Van Overtveldt et l'Administrateur général des Douanes et Accises Kristian Vanderwaeren ont clôturé l'après-midi par un discours.

Chiffres saisies de contrefaçons (31/10/2016)

Type de contrefaçon	2014	2015	2016
• Produits alimentaires, alcools et boissons	230.140	33.490	310
• Parfums et produits cosmétiques	191.991	37.254	25.457
• Vêtements et accessoires du vêtement	256.587	59.316	20.970
• GSM avec accessoires	78.656	29.833	20.891

• Matériel électrique et informatique	44.950	30.152	114.708
• CD, DVD, cassettes vidéo	16.211	2.438	173
• Montres et bijoux	20.644	10.862	9.752
• Jouets et jeux	144.467 + 4720 kg rainbow loom	5.638	7.123
• Cigarettes en paquets de 20 pièces (cigares)	7.526.190	111.516	51
• Médicaments	1.116	10.639	417
• Produits divers	248.735	67.632	6.970

Les huit premiers pays de provenance sont la Chine, Hong Kong, le Monténégro, la Malaisie, la Turquie, le Bénin, le Vietnam et l'Inde.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be